

47				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0467.731.030	P.	U.	D.	CONSO 1

COMPTES CONSOLIDES EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ~~OU DU CONSORTIUM~~ (1)(2) :

EVADIX

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Quai Donat Casterman**

N°: **71**

Code postal: **7500**

Commune: **Tournai**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: **Tournai**

Adresse Internet (3) :

Numéro d'entreprise

0467.731.030

COMPTES CONSOLIDES communiqués à l'assemblée générale du

9/05/2011

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/01/2010

au

31/12/2010

Exercice précédent du

1/01/2009

au

31/12/2009

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont / ne sont pas~~ (1) identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et des REVISEUR(S) D'ENTREPRISE(S) ayant contrôlé les comptes consolidés

Malchair Roger

Rue de Mortagne 79, boîte c, 7604 Baugnies, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/05/2008- 13/05/2011

Leurquin Pascal

Chemin de la Vieille Cour 10, 1400 Nivelles, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 13/05/2008- 13/05/2011

Documents joints aux présents comptes consolidés: **RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE**

CAS OU LES COMPTES CONSOLIDES D'UNE SOCIETE DE DROIT ETRANGER SONT DEPOSES PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (article 113, § 2, 4^a du Code des sociétés)

Nombre total de pages déposées: **41**
 objet: 4.2, 4.3, 4.4, 4.8.3, 4.8.4, 4.10.1, 4.16, 4.18, 6

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature
(nom et qualité)

LEURQUIN PASCAL

Signature
(nom et qualité)

(1) Biffer ce qui ne convient pas.

(2) En cas de consortium, remplir section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

Extensys SA 0475.016.522

Rue de l'Eglise 40, boîte 5, 1330 Rixensart, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 13/05/2008- 13/05/2011

Représenté par

Gosse Jean-François

Rue de l'Eglise 40, boîte 5, 1330 Rixensart, Belgique

Aanmassen SPRL 0877.651.545

Avenue des Cormorans 15, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/05/2008- 13/05/2011

Représenté par

Blondel François

Avenue des Cormorans 15, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Jarinvest SPRL 0478.367.871

Rue Joseph Mathieu 39, 1300 Wavre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/05/2008- 13/05/2011

Représenté par

Van De Kerckhove Etienne

Rue Joseph Mathieu 39, 1300 Wavre, Belgique

Atlantic Textile Consultants SA 0446.393.307

Antoon Herbertstraat 11, 8500 Kortrijk, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 13/05/2008- 13/05/2011

Représenté par

Van Dierdonck Henri

Antoon Herbertstraat 11, 8500 Kortrijk, Belgique

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

Sogepa SA 0426.887.397

Boulevard d'Avroy 38, 4000 Liège 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2009- 2/02/2010

Représenté par

Colson Sabine

Boulevard d'Avroy 38, 4000 Liège 1, Belgique

RSM - Réviseurs d'Entreprises SCRL 0429.471.656

Rue Clément Ader 8, 6041 Gosselies, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00033

Mandat : 15/05/2009- 7/05/2012

Représenté par

1. De Grand Ry Bernard

Lozenberg 22, boîte 2, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Réviseur associé

Numéro de membre : A01051

2. Arnaud Céline

Rue Miserque 11, 6120 Marbaix (Ht.), Belgique

Réviseur associé

Numéro de membre : A01858

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION(1)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	14.504.845,82	21.631.497,51
Frais d'établissement	4.7	20	48.781,15	118.229,01
Immobilisations incorporelles	4.8	21	16.000,09	15.640,84
Ecarts de consolidation positifs	4.12	9920	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	4.9	22/27	14.363.195,35	21.497.627,66
Terrains et constructions.....		22	2.867.721,32	7.765.887,63
Installations, machines et outillage.....		23	2.765.513,62	3.353.113,24
Mobilier et matériel roulant.....		24	130.730,48	423.665,55
Location-financement et droits similaires.....		25	8.307.389,40	9.789.867,29
Autres immobilisations corporelles.....		26	377,08	428,51
Immobilisations en cours et acomptes versés.....		27	291.463,45	164.665,44
Immobilisations financières	4.1-4	28	76.869,23	0,00
Sociétés mises en équivalence.....	4.10	9921	0,00	0,00
Participations.....		99211	0,00	0,00
Créances.....		99212	0,00	0,00
Autres entreprises.....	4.10	284/8	76.869,23	0,00
Participations, actions et parts.....		284	0,00	0,00
Créances.....		285/8	76.869,23	0,00
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	12.557.363,64	15.202.325,45
Créances à plus d'un an		29	0,00	0,00
Créances commerciales.....		290	0,00	0,00
Autres créances.....		291	0,00	0,00
Impôts différés.....		292	0,00	0,00
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	2.049.300,80	2.480.704,76
Stocks (2).....		30/36	2.049.300,80	2.480.704,76
Approvisionnements.....		30/31	1.532.659,49	1.957.481,70
En-cours de fabrication.....		32	281.366,23	268.249,57
Produits finis.....		33	230.035,08	249.980,09
Marchandises.....		34	5.240,00	4.993,40
Immeubles destinés à la vente.....		35	0,00	0,00
Acomptes versés.....		36	0,00	0,00
Commandes en cours d'exécution.....		37	0,00	0,00
Créances à un an au plus		40/41	6.687.056,70	8.887.490,89
Créances commerciales.....		40	6.295.015,89	8.213.703,85
Autres créances.....		41	392.040,81	673.787,04
Placements de trésorerie		50/53	358.092,51	689.406,80
Actions propres.....		50	0,00	0,00
Autres placements.....		51/53	358.092,51	689.406,80
Valeurs disponibles		54/58	2.989.508,26	2.414.906,03
Comptes de régularisation		490/1	473.405,37	729.816,97
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	27.062.209,46	36.833.822,96

(1) Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

(2) Possibilité de regroupement des stocks (article 158, § 1, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	8.207.067,28	8.391.115,34
Capital			10	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital souscrit.....			100	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital non appelé.....			101	0,00	0,00
Primes d'émission			11	4.240.232,74	4.240.232,74
Plus-values de réévaluation			12	0,00	0,00
Réserves consolidées (+)/(-)		4.11	9910	-1.423.928,78	-2.135.477,99
Écarts de consolidation négatifs		4.12	9911	75.075,20	118.480,67
Imputations des écarts de consolidation positifs			99201	0,00	0,00
Écarts de conversion (+)/(-)			9912	-187.594,31	-174.009,27
Subsides en capital			15	1.620.570,06	2.459.176,82
INTERETS DE TIERS					
Intérêts de tiers			9913	1.564,43	753,50
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES			16	1.946.479,68	2.206.177,44
Provisions pour risques et charges			160/5	1.269.854,08	1.361.992,96
Pensions et obligations similaires.....			160	16.872,48	6.372,48
Charges fiscales.....			161	0,00	0,00
Grosses réparations et gros entretien.....			162	0,00	0,00
Autres risques et charges.....			163/5	1.252.981,60	1.355.620,48
Impôts différés et latences fiscales		4.6	168	676.625,60	844.184,48
DETTES			17/49	16.907.098,07	26.235.776,68
Dettes à plus d'un an		4.13	17	5.686.748,27	12.952.830,30
Dettes financières			170/4	5.280.224,82	12.126.160,35
Emprunts subordonnés.....			170	428.571,44	571.428,58
Emprunts obligataires non subordonnés.....			171	0,00	0,00
Dettes de location-financement et assimilées.....			172	3.347.477,41	5.087.972,30
Établissements de crédit.....			173	571.200,17	4.076.218,13
Autres emprunts.....			174	932.975,80	2.390.541,34
Dettes commerciales			175	289.213,38	826.669,95
Fournisseurs.....			1750	289.213,38	826.669,95
Effets à payer.....			1751	0,00	0,00
Acomptes reçus sur commandes.....			176	0,00	0,00
Autres dettes.....			178/9	117.310,07	0,00
Dettes à un an au plus		4.13	42/48	11.092.142,90	13.097.496,86
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42	1.964.430,45	1.944.098,63
Dettes financières			43	4.619.749,00	6.042.198,04
Établissements de crédit.....			430/8	1.869.749,00	2.917.198,04
Autres emprunts.....			439	2.750.000,00	3.125.000,00
Dettes commerciales			44	1.940.117,39	3.085.129,90
Fournisseurs.....			440/4	1.940.117,39	3.085.129,90
Effets à payer.....			441	0,00	0,00
Acomptes reçus sur commandes.....			46	1.062.230,86	123.418,63
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	1.291.793,80	1.859.858,19
Impôts.....			450/3	198.508,15	349.092,35
Rémunérations et charges sociales.....			454/9	1.093.285,65	1.510.765,84
Autres dettes.....			47/48	213.821,40	42.793,47
Comptes de régularisation			492/3	128.206,90	185.449,52
TOTAL DU PASSIF			10/49	27.062.209,46	36.833.822,96

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDÉS*(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	31.152.315,41	38.017.896,62
Chiffre d'affaires	4.14	70	30.268.076,74	37.693.888,34
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (réduit)..... (+)/(-)		71	115.902,47	-19.539,75
Production immobilisée.....		72	2.290,60	0,00
Autres produits d'exploitation.....		74	766.045,60	343.548,03
Coût des ventes et des prestations		60/64	30.884.618,78	39.023.087,04
Approvisionnements et marchandises.....		60	15.323.003,42	19.530.123,10
Achats.....		600/8	15.222.018,41	18.811.172,39
Variations des stocks (augmentation, réduit)..... (+)/(-)		609	100.985,01	718.950,71
Services et biens divers.....		61	4.879.086,96	5.360.293,40
Rémunérations, charges sociales et pensions.....	4.14	62	8.494.290,71	10.801.329,99
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles.....		630	2.262.597,18	2.956.301,65
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)..... (+)/(-)		631/4	-39.011,75	47.431,30
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)		635/7	-452.538,67	-2.392,10
Autres charges d'exploitation.....		640/8	417.190,93	311.421,07
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		649	0,00	0,00
Amortissements sur écarts de consolidation positifs.....		9960	0,00	18.578,63
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	267.696,63	-1.005.190,42
Produits financiers		75	495.530,79	304.101,76
Produits des immobilisations financières.....		750	0,00	0,00
Produits des actifs circulants.....		751	5.956,93	19.514,66
Autres produits financiers.....		752/9	489.573,86	284.587,10
Charges financières		65	1.074.882,57	1.307.377,92
Charges des dettes.....		650	626.303,56	941.772,63
Amortissements sur écarts de consolidation positifs.....		9961	0,00	0,00
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises)..... (+)/(-)		651	0,00	139,15
Autres charges financières.....		652/9	448.579,01	365.466,14
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	-311.655,15	-2.008.466,58

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	3.381.486,73	2.891.090,36
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	0,00	13.518,27
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation....		9970	0,00	0,00
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières.....		761	0,00	0,00
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels.....		762	187.082,76	0,00
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés.....		763	1.070.440,19	243.290,33
Autres produits exceptionnels.....	4.14	764/9	2.123.963,78	2.634.281,76
Charges exceptionnelles		66	2.493.250,05	1.558.343,64
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles.....		660	0,00	0,00
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs.....		9962	0,00	145.754,09
Réductions de valeur sur immobilisations financières.....		661	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations)..... (+)/(-)		662	0,00	1.345.000,00
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés.....		663	1.014.009,07	33,95
Autres charges exceptionnelles.....	4.14	664/8	1.479.240,98	67.555,60
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		669	0,00	0,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	576.581,53	-675.719,86
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales .		780	154.972,74	95.037,87
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680	0,00	0,00
Impôts sur le résultat (+)/(-)	4.14	67/77	19.816,69	-21.359,78
Impôts.....		670/3	19.887,52	0,00
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales.....		77	70,83	21.359,78
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	711.737,58	-559.322,21
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975	0,00	0,00
Résultats en bénéfice.....		99751	0,00	0,00
Résultats en perte.....		99651	0,00	0,00
Bénéfice (Perte) consolidé (+)/(-)		9976	711.737,58	-559.322,21
Dont :				
Part des tiers (+)/(-)		99761	188,34	33,95
Part du groupe (+)/(-)		99762	711.549,24	-559.356,16

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
SA CASTERMAN PRINTING Quai Donat Casterman 71 7500 Tournai Belgique 0478.947.792	G	99,98	0,00
SA EVADIX DIRECT MARKETING SERVICES Quai Donat Casterman 71 7500 Tournai Belgique 0468.731.813	G	99,98	0,00
SA EVADIX.NET Quai Donat Casterman 71 7500 Tournai Belgique 0471.508.684	G	99,92	0,00
SA EVADIX BILOG (anciennement HALL 22) Quai Donat Casterman 71 7500 Tournai Belgique 0475.949.306	G	99,99	0,00
SA ETIBEL INTERNATIONAL Quai Donat Casterman 71 7500 Tournai Belgique 0880.493.348	G	99,96	0,00
EVADIX EST S.R.L. Strada Chimiei 1 617410 Savinesti Roumanie	G	99,99	0,00

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (**avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe**)

E1 Mise en équivalence d'une société associée (*article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (*article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (*article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité*,

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (*article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité*)

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque**.

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. (*article 112 de l'arrêté précité*).

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
EVADIX MPI S.R.L. Strada Chimiei 1 617410 Savinesti Roumanie	G	99,99	0,00
EVADIX LABELS S.R.L Strada Chimiei 1 617410 Savinesti Roumanie	G	99,99	0,00

(1) **G.** Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (**avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe**)

E1 Mise en équivalence d'une société associée (*article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (*article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (*article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité*,

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (*article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité*)

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque**.

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. (*article 112 de l'arrêté précité*).

CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas avec justification, où il est dérogé à ces critères *(en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*.

Toutes les entités juridiques contrôlées de manière directe ou indirecte par Evadix SA ont été consolidées par intégration globale.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable *(en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité)*.

La SA Evadix France a été liquidée en cours d'exercice et la SA Evadix Etibel (anciennement Evadix E-Land) a été cédée en cours d'exercice.

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs:

aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (*en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)

aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (*en vertu de l'article 165, VI.b de l'arrêté royal précité*).

Règles d'évaluation établies par le conseil d'administration

Sans préjudice de l'application des règles d'évaluation reprises ci-dessous, les règles d'évaluation stipulées dans l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises (Code des Sociétés) sont également d'application.

Toutes les entités juridiques du groupe faisant partie du périmètre de consolidation possèdent des règles d'évaluation comptables identiques.

1. Evaluation de l'actif

1.1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition ; les frais de restructuration, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et d'augmentation de capital sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les frais d'émission d'emprunts sont activés et l'amortissement est réparti sur toute la durée de l'emprunt.

Les autres frais d'établissement sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les frais de restructuration sont activés et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ; les immobilisations incorporelles, autres que celles acquises de tiers, sont évaluées à leur coût de revient, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

La durée de l'amortissement est fixée au cas par cas ; toutefois, si les amortissements de frais de recherche et de développement et de goodwill sont répartis sur plus de cinq ans, justification doit en être donnée.

La durée d'amortissement des licences et des logiciels varie entre 20% et 33.33%.

Les dotations d'amortissement se font au prorata temporis durant l'année d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

Les écarts de consolidation positifs sont amortis sur une durée de dix ans. Le Conseil d'Administration a retenu la durée de 10 ans pour l'amortissement des écarts de consolidation positifs éventuels dans la mesure où c'est la période sur laquelle est estimé le retour sur investissement dans le cadre de l'acquisition de nouvelles filiales.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, autres que celles engagées pour le paiement d'une rente viagère ou en vertu d'un contrat de location-financement ou de contrats similaires, sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de contrats similaires, sont portés à l'actif, à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la restitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Est repris en valeur d'acquisition des biens acquis contre paiement d'une rente viagère, le capital nécessaire au moment de l'acquisition, pour assurer le service de la rente, augmenté du montant payé au comptant et des frais.

Suivant la nature des immobilisations corporelles acquises, le conseil d'administration décide au cas par cas pour chacune des acquisitions de l'exercice de la méthode d'amortissement ainsi que du taux applicable.

En règle, il sera fait application des taux généralement admis par l'Administration des Contributions Directes.

Sauf dérogations décidées, dans le cas d'espèce, par le conseil d'administration, les méthodes d'amortissement et les taux applicables seront les suivants :

- Constructions : 5% linéaire

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

- Machines et outillages : 6,67% linéaire à 33,33% linéaire
- Petit matériel : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel de bureau : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel informatique : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Logiciels informatiques : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel promotionnel : 20% linéaire
- Voitures et véhicules utilitaires : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Leasing : 6,67% linéaire à 33,33% linéaire ou durée du contrat
- Aménagements en immeubles loués : 10% linéaire à 11,11% linéaire.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

1.4. Immobilisations financières

Les participations et actions sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. La valeur d'acquisition des participations, actions ou parts reçues en rémunération d'apports ne consistant pas en numéraire ou résultant de la conversion de créances, correspond à la valeur conventionnelle des biens et valeurs apportées ou des créances consenties. Toutefois, si cette valeur conventionnelle est inférieure à la valeur de marché des biens et des valeurs apportées ou des créances consenties, la valeur d'acquisition correspond à cette valeur supérieure de marché.

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Lorsque leur rendement actuariel, calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme élément constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres, à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur base actualisée. En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 31 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances, y compris les titres à revenu fixe, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

1.5. Stocks

Matières premières, fournitures et marchandises

Les matières premières, fournitures et marchandises sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation à la valeur inférieure du marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des matières premières, fournitures et marchandises est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), par une individualisation du prix de chaque élément.

Produits finis

Les produits finis sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture d'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation de la valeur inférieure de marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des produits finis est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés) par une individualisation du prix de chaque élément.

Les produits finis fabriqués par l'entreprise même, sont évalués à leur coût de revient.

Le coût de revient des produits finis comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

En-cours de fabrication

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient, majoré compte tenu du degré d'avancement des travaux de fabrication, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Le coût de revient des commandes en exécution comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

1.6. Créances à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances à plus ou à moins d'un an, qui ne sont pas reprises sous la rubrique " immobilisations financières", font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés).

Des réductions de valeur complémentaires sont actées sur des créances à plus ou moins d'un an pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

1.7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles.

Les actions propres de l'entreprise sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les actions sont évaluées au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Les titres à revenus fixe sont évalués au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Lorsque le rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur une base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché.

2 Evaluation du passif

2.1. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir les pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou incertaines mais indéterminées quant à leur montant.

Outre les provisions, constituées conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), des provisions sont constituées, le cas échéant, pour couvrir d'autres risques et charges relatifs à :

- des engagements en matière de rente viagère ;
- des charges découlant de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers ;
- des charges découlant d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations ;
- l'exécution de commandes passées ou reçues ;
- des fluctuations de prix ;
- des positions et marchés à termes en devises ou en marchandises ;

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

- des garanties ;
- des litiges en suspens.

Les provisions pour les risques et charges citées ci-dessus sont uniquement constituées en cas de risques prévisibles et de charges permanentes qui peuvent exercer une influence sur le résultat de l'exercice en cours ou des exercices suivants. Le montant des provisions est déterminé sur base d'une estimation objective des documents dont les risques et les charges ressortent.

2.2. Les impôts différés

Les impôts différés sur les subsides en capital et les plus-values réalisées sont initialement évalués au montant normal de taxation qui les aurait frappés, si ces subsides et plus-values avaient été taxés à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été taxés. L'évaluation se fait sur base du taux d'imposition moyen.

Ils sont évalués sous déduction de l'effet des réductions d'impôts et immunisations dont il est probable, au moment où ces subsides et ces plus-values sont actés, qu'il résultera, dans un avenir prévisible, une diminution de la charge fiscale afférente à ces subsides et ces plus-values.

2.3. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location financement ou de contrat similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien objet du contrat.

2.4. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

2.5. Conversion de devises

Lorsque, à la date du bilan, des avoirs, des dettes et des engagements libellés en devises étrangères font partie des fonds propres de la société et que ces fonds propres sont soumis à l'impôt, ils sont convertis au cours de clôture du marché au comptant à la date du bilan ou du jour suivant de cotation.

Les montants convertis des devises étrangères sont repris comme suit dans le résultat de l'exercice : les écarts de conversion positifs ne sont pas inclus dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés ; les écarts de conversion négatifs sont directement pris en charge au cours de l'exercice concerné.

Les comptes annuels des filiales libellés en devises étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les actifs et passifs sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique;
- les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces principes sont portés à la rubrique 'Ecart de conversion' au passif du bilan (fonds propres).

Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique 168 du passif.....	
<i>Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).....</i>	
<i>Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité).....</i>	

Codes	Montants
168	676.625,60
1681	676.625,60
1682	0,00

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales (méthode du report variable ou méthode du report fixe, ...)

ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxx	118.229,01
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés.....	8002	36.850,01	
Amortissements.....	8003	80.926,17	
Ecart de conversion..... (+)/(-)	9980	-1,70	
Autres..... (+)/(-)	8004	-25.370,00	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	48.781,15	
Dont:			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement ..	200/2	48.781,15	
Frais de restructuration.....	204	0,00	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	57.696,29
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	0,00	
Cessions et désaffectations.....	8031	0,00	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8041	0,00	
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99811	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99821	0,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	57.696,29	
Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice.....	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	57.696,29
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8071	0,00	
Repris	8081	0,00	
Acquis de tiers.....	8091	0,00	
Annulés.....	8101	0,00	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8111	0,00	
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99831	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99841	0,00	
Au terme de l'exercice.....	8121	57.696,29	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	0,00	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	198.708,90
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	458,93	
Cessions et désaffectations.....	8032	0,00	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8042	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99812	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99822	-108,40	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	199.059,43	
Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice.....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	183.068,06
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8072	0,00	
Repris.....	8082	0,00	
Acquis de tiers	8092	0,00	
Annulés.....	8102	0,00	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8112	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99832	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99842	-8,72	
Au terme de l'exercice.....	8122	183.059,34	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>16.000,09</u>	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.702.730,10
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	0,00	
Cessions et désaffectations.....	8171	2.670.436,80	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8181	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99851	-4.656,58	
Autres variations..... (+)/(-)	99861	-3.198.208,26	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	3.829.428,46	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211	0,00	
Acquises de tiers.....	8221	0,00	
Annulées.....	8231	0,00	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8241	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99871	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99881	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8251	0,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.936.842,47
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	240.389,92	
Repris.....	8281	0,00	
Acquis de tiers.....	8291	0,00	
Annulés.....	8301	989.353,06	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8311	-37.887,99	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99891	-247,27	
Autres variations..... (+)/(-)	99901	-188.036,93	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	961.707,14	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	2.867.721,32	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.488.737,97
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8162	442.094,23	
Cessions et désaffectations.....	8172	622.780,30	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8182	0,00	
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99852	-14.268,77	
Autres variations..... (-)/(+)	99862	-286.357,15	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	6.007.425,98	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8212	0,00	
Acquises de tiers.....	8222	0,00	
Annulées.....	8232	0,00	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8242	0,00	
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99872	0,00	
Autres variations..... (-)/(+)	99882	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	0,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.135.624,73
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8272	532.444,89	
Repris.....	8282	0,00	
Acquis de tiers.....	8292	0,00	
Annulés.....	8302	294.238,05	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8312	37.887,99	
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99892	-5.566,76	
Autres variations..... (-)/(+)	99902	-164.240,44	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	3.241.912,36	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	2.765.513,62	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.290.855,77
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	12.082,27	
Cessions et désaffectations.....	8173	109.606,44	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8183	54.313,28	
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99853	-539,39	
Autres variations..... (-)/(+)	99863	-265.514,08	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	2.981.591,41	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213	0,00	
Acquises de tiers.....	8223	0,00	
Annulées.....	8233	0,00	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8243	0,00	
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99873	0,00	
Autres variations..... (-)/(+)	99883	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	0,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.867.190,22
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	192.057,99	
Repris.....	8283	0,00	
Acquis de tiers	8293	0,00	
Annulés.....	8303	88.690,77	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8313	44.545,74	
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99893	-587,65	
Autres variations..... (-)/(+)	99903	-163.654,60	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	2.850.860,93	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	130.730,48	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxx	18.964.065,76
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8164	82.513,98	
Cessions et désaffectations.....	8174	1.198.006,62	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8184	-54.313,28	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99854	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99864	-404.479,32	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	17.389.780,52	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8214	0,00	
Acquises de tiers.....	8224	0,00	
Annulées.....	8234	0,00	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8244	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99874	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99884	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8254	0,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.174.198,47
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8274	1.216.726,78	
Repris.....	8284	0,00	
Acquis de tiers.....	8294	0,00	
Annulés.....	8304	1.109.923,19	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8314	-44.545,74	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99894	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99904	-154.065,20	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	9.082.391,12	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	8.307.389,40	
DONT :			
Terrains et constructions	250	0,00	
Installations, machines et outillage	251	8.226.251,62	
Mobilier et matériel roulant	252	81.137,78	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	514,36
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8165	0,00	
Cessions et désaffectations.....	8175	0,00	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8185	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99855	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99865	0,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	514,36	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8215	0,00	
Acquises de tiers.....	8225	0,00	
Annulées.....	8235	0,00	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8245	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99875	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99885	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	0,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	85,85
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8275	51,43	
Repris.....	8285	0,00	
Acquis de tiers.....	8295	0,00	
Annulés.....	8305	0,00	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8315	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99895	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99905	0,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	137,28	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	377,08	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	164.665,44
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8166	129.160,25	
Cessions et désaffectations.....	8176	0,00	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8186	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99856	-2.362,24	
Autres variations..... (+)/(-)	99866	0,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8196	291.463,45	
Plus-values au terme de l'exercice.....	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8216	0,00	
Acquises de tiers.....	8226	0,00	
Annulées.....	8236	0,00	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8246	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99876	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99886	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice.....	8256	0,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276	0,00	
Repris.....	8286	0,00	
Acquis de tiers.....	8296	0,00	
Annulés.....	8306	0,00	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8316	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99896	0,00	
Autres variations..... (+)/(-)	99906	0,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8326	0,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	(27)	291.463,45	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions.....	8362	0,00	
Cessions et retraits.....	8372	0,00	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8382	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99912	0,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8392	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice.....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8412	0,00	
Acquises de tiers.....	8422	0,00	
Annulées.....	8432	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99922	0,00	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8442	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice.....	8452	0,00	
Réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8472	0,00	
Reprises.....	8482	0,00	
Acquises de tiers.....	8492	0,00	
Annulées.....	8502	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99932	0,00	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8512	0,00	
Réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8522	0,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice.....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice..... (+)/(-)	8542	0,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice.....	8552	0,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	(284)	<u>0,00</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8582	159.500,41	
Remboursements.....	8592	82.631,18	
Réductions de valeur actées.....	8602	0,00	
Réductions de valeur reprises.....	8612	0,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99952	0,00	
Autres..... (+)/(-)	8632	0,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	(285/8)	<u>76.869,23</u>	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE.....	(8652)	<u>0,00</u>	

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice	9910P	xxxxxxxxxxxxxxx	-2.135.477,99
Mutations de l'exercice:			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé..... (+)/(-)	99002	711.549,24	
Autres variations..... (+)/(-)	99003	-0,03	
Autres variations			
<i>(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)</i>			
Arrondis		-0,03	
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(9910)	-1.423.928,78	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

ÉCARTS POSITIFS	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99021	0,00	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention.....	99031	0,00	
Amortissements.....	99041	0,00	
Écarts portés en résultats.....	99051	0,00	
Autres variations.....	99061	0,00	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071	0,00	
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99023	0,00	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention.....	99033	0,00	
Amortissements.....	99043	0,00	
Écarts portés en résultats.....	99053	0,00	
Autres variations.....	99063	0,00	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073	0,00	
ECARTS NEGATIFS			
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072P	xxxxxxxxxxxxxxx	118.480,67
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99022	0,00	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention.....	99032	-43.405,47	
Amortissements.....	99042	0,00	
Écarts portés en résultats.....	99052	0,00	
Autres variations.....	99062	0,00	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072	75.075,20	
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074P	xxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice :			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99024	0,00	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention.....	99034	0,00	
Amortissements.....	99044	0,00	
Écarts portés en résultats.....	99054	0,00	
Autres variations.....	99064	0,00	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074	0,00	

ÉTAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières.....	8801	1.964.430,45
Emprunts subordonnés.....	8811	142.857,14
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8821	0,00
Dettes de location-financement et assimilées.....	8831	1.144.212,64
Etablissements de crédit.....	8841	277.330,95
Autres emprunts.....	8851	400.029,72
Dettes commerciales.....	8861	0,00
Fournisseurs.....	8871	0,00
Effets à payer.....	8881	0,00
Acomptes reçus sur commandes.....	8891	0,00
Autres dettes.....	8901	0,00

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année..... (42) 1.964.430,45

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières.....	8802	5.197.630,01
Emprunts subordonnés.....	8812	428.571,44
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8822	0,00
Dettes de location-financement et assimilées.....	8832	3.347.477,41
Etablissements de crédit.....	8842	505.095,61
Autres emprunts.....	8852	916.485,55
Dettes commerciales.....	8862	289.213,38
Fournisseurs.....	8872	289.213,38
Effets à payer.....	8882	0,00
Acomptes reçus sur commandes.....	8892	0,00
Autres dettes.....	8902	117.310,07

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir..... 8912 5.604.153,46

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières.....	8803	82.594,81
Emprunts subordonnés.....	8813	0,00
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8823	0,00
Dettes de location-financement et assimilées.....	8833	0,00
Etablissements de crédit.....	8843	66.104,56
Autres emprunts.....	8853	16.490,25
Dettes commerciales.....	8863	0,00
Fournisseurs.....	8873	0,00
Effets à payer.....	8883	0,00
Acomptes reçus sur commandes.....	8893	0,00
Autres dettes.....	8903	0,00

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir..... 8913 82.594,81

DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	5.842.846,43
Emprunts subordonnés.....	8932	571.428,58
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8942	0,00
Dettes de location-financement et assimilées.....	8952	3.965.521,22
Etablissements de crédit.....	8962	552.500,00
Autres emprunts.....	8972	753.396,63
Dettes commerciales	8982	275.661,92
Fournisseurs.....	8992	275.661,92
Effets à payer.....	9002	0,00
Acomptes reçus sur commandes	9012	0,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	0,00
Impôts.....	9032	0,00
Rémunérations et charges sociales.....	9042	0,00
Autres dettes	9052	0,00
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	6.118.508,35

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
<i>Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique.....</i>	99083	26.569.539,08	34.364.350,25
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel.....	90901	266	289
Ouvriers.....	90911	213	224
Employés.....	90921	53	65
Personnel de direction.....	90931	0	0
Autres.....	90941	0	0
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales.....	99621	8.494.290,71	10.801.329,99
Pensions.....	99622	0,00	0,00
<i>Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées</i>	99081	214	237
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel.....	90902	0	0
Ouvriers.....	90912	0	0
Employés.....	90922	0	0
Personnel de direction.....	90932	0	0
Autres.....	90942	0	0
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales.....	99623	0,00	0,00
Pensions.....	99624	0,00	0,00
<i>Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées</i>	99082	0	0
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
Ventilation des autres produits exceptionnels			
Autres produits exceptionnels exercice précédent		0,00	41.944,96
Produits exceptionnels divers		2.346,31	1.100,21
Produits exceptionnels LCE		1.121.618,87	2.591.236,59
Reprise de réduction de valeur sur participations cédées		999.998,60	0,00
Ventilation des autres charges exceptionnelles			
Autres charges exceptionnelles exercice précédent		0,00	52.528,00
Charges exceptionnelles diverses		4.238,80	2.980,31
Charges exceptionnelles restructuration LCE		677.849,16	12.047,29
Charges liées à la vente du bâtiment		778.292,19	0,00
Charges exceptionnelles : indemnités et frais sur litiges		18.860,82	0,00

RÉSULTATS

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice et de l'exercice précédent

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers.....	9149	0,00
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leur actifs propres, pour sûreté de dettes et engagements respectivement :		
d'entreprises comprises dans la consolidation.....	99086	5.824.610,00
de tiers.....	99087	0,00
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation, s'ils ne sont pas portés au bilan.....	9217	0,00
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	9218	0,00
Engagements importants de cession d'immobilisations.....	9219	0,00
Droits résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt.....	99088	0,00
aux taux de change.....	99089	0,00
aux prix des matières premières ou marchandises.....	99090	0,00
autres opérations similaires.....	99091	0,00
Engagements résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt.....	99092	0,00
aux taux de change.....	99093	0,00
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	0,00
autres opérations similaires.....	99095	0,00

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées**Litiges importants et autres engagements importants**

- Evadix SA : Affectation en gage, à concurrence de EUR 200 000 de tous les droits résultant de l'assurance solde restant dû, souscrite par la société, avec Pascal Leurquin comme assuré - garantie pour EUR 187 500 de la SOWALFIN (50% Fortis et 50% ING).

- Evadix Bilog : Gage compte à terme pour 333 000 €

- Casterman Printing : Mandats sur les actifs de l'entreprise pour un montant de EUR 2 192 000 qui se ventilent comme suit :

->SOGEPA mandat en second rang pour KEUR 1430

->FORTIS mandat en second rang pour KEUR 787,5

-> ING mandat hypothèque à parité Fortis pour KEUR 672

En cas de non respect de l'article 58 de la LCE, la société devra rembourser l'intégralité des sommes annulées par la décision du tribunal de commerce de Tournai du 11 février 2010, soit un montant total de 2.050.443,96 €

En outre, les suretés suivantes ont été constituées :

-> Dations en gage des subsides à recevoir de la région wallonne pour KEUR 500 + dations en gage de créances signées par Evadix SA (DEXIA)

-> Pari Passu 1EUR (acte 29410234)

-> Promesse de ne pas faire 1 EUR (acte 41416474)

-> Affectation en gage de toutes créances à charge de Fortis Commercial Finance qui garantit 50 % des créances

- Evadix Direct Marketing Services

En cas de non respect de l'article 58 de la LCE, la société devra rembourser l'intégralité des sommes annulées par la décision du tribunal de commerce de Tournai du 11 février 2010, soit un montant total de 650.254,55 €

Engagements en matière des pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation

Les sociétés Evadix SA, Evadix Direct Marketing Services ont souscrit pour leur personnel employé signataire d'un contrat à durée indéterminée une police d'assurance-groupe portant sur la retraite, l'accident et l'invalidité ainsi qu'une police d'assurance maladie, hospitalisation et soins de santé. Leur contribution annuelle est d'environ 50% des primes totales.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

À condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour les entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble doivent également être mentionnées:

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée

Codes	Exercice
99097	86.666,64
99098	0,00
9505	44.320,63
95061	0,00
95062	0,00
95063	0,00
9507	0,00
95081	0,00
95082	0,00
95083	0,00

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire.....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe

Autres missions d'attestation.....

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale.....

Emoluments des personnes avec lesquelles le(s) commissaire(s) est lié (sont liés)

Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire.....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe

Autres missions d'attestation.....

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale.....

MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 133, PARAGRAPHE 6 DU CODE DES SOCIETES